

Communiqué de presse de SOS Hépatites Mali

Bamako, le 16 mars 2011

Campagne « Un mot, des morts », SOS Hépatites Mali invite toutes les parties prenantes à élargir le débat sur la question des hépatites et la prise en charge des malades

SOS Hépatites Mali a suivi la campagne menée en France relative au droit au séjour pour soins des étrangers gravement malades en France. Le cas de Monsieur Kanouté Tiéni a été mis en avant dans cette campagne pour illustrer le cas dramatique de personnes malades expulsées de France et qui ne peuvent avoir un traitement adéquat dans leur pays d'origine.

Monsieur Kanouté, de nationalité malienne, était atteint d'une hépatite B de forme chronique. Depuis son retour au Mali sa maladie a évolué de manière tragique jusqu'à sa disparition récente faute de traitements disponibles à Bamako.

De manière à éclairer toutes les parties prenantes, que ce soit au Mali ou en France, **SOS Hépatites Mali** souhaite informer l'opinion nationale et internationale sur la situation des hépatites au Mali qui est un très grave problème de santé publique.

Le taux de prévalence de l'**hépatite B** dans notre pays est estimé entre **15% et 17%**. La prévalence de l'**hépatite C** se situe entre **4% et 5%**. Ces taux sont du même ordre de grandeur dans les pays voisins. Nous sommes situés sur une zone de forte endémie au niveau international.

On peut aujourd'hui estimer qu'au Mali environ trois millions de nos compatriotes sont porteurs d'une hépatite B ou C. L'immense majorité des personnes n'ont pas connaissance de leur état de séropositivité faute de dépistage. Si la sensibilisation contre le HIV/Sida est importante au Mali, elle est très faible sur les hépatites, bien que les modes de transmission soient similaires. On constate par ailleurs qu'un pourcentage élevé de malades HIV sont également atteints d'une hépatite ce qui va favoriser la dégradation de leur état général. **Le grave problème de santé publique que représente les hépatites au Mali est ainsi très largement sous-estimé.**

A ce jour, le seul moyen de briser la chaîne de transmission de l'hépatite B est la vaccination. Au Mali, la couverture vaccinale ne couvre pas encore tous les enfants, elle s'effectue par ailleurs aux environs de 4 à 6 semaines après la naissance.

Les traitements existants au Mali contre l'hépatite B sont très chers et donc hors de portée des malades. Les stocks de médicaments spécifiques ne sont pas toujours disponibles, ce qui peut entraîner des ruptures dans le suivi médical des patients, avec pour conséquences des résistances souvent irréversibles.

Les actions menées contre les hépatites au Mali

SOS Hépatites Mali, en contact étroit avec de nombreuses associations soeurs internationales au Nord et au Sud qui luttent contre les hépatites, entreprend depuis 2006 un plaidoyer auprès des autorités nationales, des élus de la nation, des réseaux de médecins, des ONG de santé maliennes et étrangères, de l'opinion publique. Nous organisons des séances de dépistages à l'occasion des journées internationales contre les hépatites et démarrons maintenant des partenariats novateurs avec des entreprises maliennes qui souhaitent protéger leurs salariés et leurs familles contre les hépatites. Nous constatons des progrès mais que nous estimons très insuffisants par rapport à l'immensité de la tâche.

Comment améliorer la situation

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré en mai 2010 les hépatites comme 4ème priorité de santé publique internationale, à l'instar du Sida, du Paludisme et de la Tuberculose. Malheureusement, pour le moment le fonds mondial n'est doté sur le plan financier que pour combattre les trois autres pandémies citées. **SOS Hépatites Mali**, ainsi que toutes les associations internationales de même objet social, font un plaidoyer afin que des fonds financiers soient alloués à la lutte contre les hépatites.

Par ailleurs, nous estimons qu'une amélioration substantielle de la couverture vaccinale contre l'hépatite B devrait être entreprise au Mali, en intervenant notamment au moment de la grossesse par un dépistage systématique des mères et une vaccination à la naissance des enfants à risque.

Nous considérons également nécessaire que tous les acteurs de santé qui oeuvrent dans le domaine de la lutte contre le HIV/Sida, incorporent dans leur stratégie la lutte contre les hépatites. Les modes de transmission étant les mêmes, nous devons mutualiser les efforts.

Enfin, nous souhaiterions que le Mali se dote au travers du Ministère de la Santé d'une cellule spécifique, comme cela est le cas pour le HIV/Sida, afin de développer et de suivre une politique nationale de lutte contre les hépatites. Nous rappelons que le taux de prévalence estimé du HIV/Sida est d'environ 1,3% au Mali contre près de 20% pour les hépatites.

Conclusions et perspectives

Le cas de Monsieur Kanouté est dramatique sur bien des aspects et malheureusement ce n'est pas un cas isolé.

SOS Hépatites Mali lance un appel aux autorités de santé publique, que ce soit en France et au Mali, pour qu'elles puissent travailler ensemble à des actions concertées et faire émerger des solutions humaines pour les malades atteints des hépatites.

Nous appelons également l'OMS à agir de manière énergique avec le Ministère de la Santé pour soutenir la mise en oeuvre d'une politique nationale de lutte contre les hépatites au Mali. Nous invitons également les ONG internationales de santé à poursuivre la défense des droits des malades mais aussi à s'impliquer davantage en Afrique pour appuyer les dynamiques des acteurs locaux qui sont très souvent isolés dans leur combat faute de financements internationaux.

En l'absence d'actions concrètes, ambitieuses par toutes les parties prenantes, que ce soit au Mali ou dans bien d'autres pays d'Afrique; la situation des porteurs d'hépatites ne sera pas améliorée, et les malades que ce soit en France ou au Mali continueront à en être les victimes, n'auront pas accès aux médicaments pourtant existants, et de nouvelles personnes seront contaminées en l'absence de politiques de prévention et de vaccination adéquates.

Pour SOS Hépatites Mali

Madame Touré Djénéba Samaké, Présidente de l'association
Ancienne Sage-Femme, ancienne député
Commandeur de l'Ordre National du Mali

ASSOCIATION SOS HEPATITES MALI

SIEGE : KALABAN COURA BAMAKO

RUE : 204, PORTE : 152

TEL : 66 92 68 47 / 20 79 42 07

EMAIL : soshepatitesmali@yahoo.fr